

ENGAGEMENT ENVERS LES DROITS HUMAINS, LA DURABILITÉ ENVIRONNEMENTALE ET LA JUSTICE, L'ÉQUITÉ, LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

NOTRE ENGAGEMENT

Chez Equifruit, nous croyons que l'entreprise doit être un moteur de changement positif. Nous nous appuyons sur des chaînes d'approvisionnement durables et centrées sur les producteurs pour faire de la marque Equifruit un levier de transformation de l'industrie de la banane. Nous croyons que le commerce de la banane doit créer de la valeur avec les producteurs, et non à leurs dépens, et que la réussite commerciale doit aller de pair avec des retombées sociales et environnementales positives.

Créer un impact durable exige du courage — le courage de remettre en question les pratiques commerciales conventionnelles, de défendre les producteurs et de bâtir une industrie de la banane plus équitable et plus durable. Notre engagement envers les droits humains, la durabilité environnementale ainsi que la justice, l'équité, la diversité et l'inclusion (JEDI) reflète les valeurs qui guident Equifruit depuis ses débuts.

JUSTICE, ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

La compassion est l'une des valeurs fondamentales d'Equifruit. Nous croyons que chaque personne mérite dignité, respect et traitement équitable, peu importe son rôle, sa taille, son statut ou son pouvoir. Nous nous engageons à agir de manière juste, équitable, diversifiée et inclusive dans notre milieu de travail, nos chaînes d'approvisionnement, nos relations avec la clientèle et les partenaires d'affaires, ainsi que dans les communautés liées à nos activités.

DROITS HUMAINS ET RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

Equifruit s'engage à respecter les droits humains internationalement reconnus ainsi que l'environnement dans l'ensemble de ses activités et de ses relations d'affaires. Cela comprend les droits énoncés dans la Charte internationale des droits de l'homme, la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail, ainsi que le droit à un environnement propre, sain et durable.

Nous exerçons une diligence raisonnable en matière de droits humains et d'environnement conformément aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, au Guide OCDE sur le devoir de diligence pour une conduite responsable des entreprises et au Standard Fairtrade pour les commerçants.

DILIGENCE RAISONNABLE ET RÉPARATION

En tant qu'agents de changement, nous reconnaissons qu'un impact réel exige plus que de bonnes intentions. Nous nous engageons à identifier, prévenir, atténuer, suivre et communiquer les incidences négatives sur les droits humains et l'environnement liées à nos activités et à nos relations d'affaires.

Lorsque nous causons un préjudice ou y contribuons, nous appuierons des mesures de réparation et des actions correctives efficaces. Nous reconnaissons également que la discrimination, l'exclusion, le harcèlement et le traitement inéquitable exigent une attention rapide, une responsabilisation et des mesures concrètes.

SOUTIEN AUX PARTIES PRENANTES VULNÉRABLES

L'industrie de la banane continue de faire face à des risques importants en matière de droits humains et d'environnement, notamment de faibles revenus et salaires, des conditions de travail dangereuses, la discrimination, des restrictions aux droits des travailleuses et travailleurs, ainsi que les effets des changements climatiques et de la perte de biodiversité.

Nous reconnaissons que certaines parties prenantes liées à nos activités se heurtent à des obstacles systémiques ou à des rapports de pouvoir inégaux qui peuvent limiter leur capacité à influencer les décisions, à exprimer leurs préoccupations ou à accéder aux occasions. Nous nous engageons à les écouter attentivement et à veiller à ce que leurs points de vue nourrissent nos politiques, nos décisions et nos actions.

En tant qu'entreprise centrée sur les producteurs, nous accordons une attention particulière aux besoins et aux points de vue des petits producteurs, des travailleuses et travailleurs agricoles, des femmes, des travailleuses et travailleurs migrants, des peuples autochtones le cas échéant, ainsi que des autres groupes vulnérables ou historiquement exclus touchés par nos activités.

PRATIQUES D'ACHAT RESPONSABLES

Nous reconnaissons que les décisions d'achat peuvent créer ou réduire les risques. Les prix, les prévisions, la stabilité des contrats et les pratiques d'approvisionnement influencent directement la capacité des producteurs et des fournisseurs à respecter les droits humains, à faire progresser l'équité et à protéger l'environnement. Nous nous efforçons donc de bâtir des relations commerciales à long terme, transparentes et collaboratives, qui préviennent les préjudices plutôt que de transférer le risque commercial aux producteurs et aux travailleuses et travailleurs.

POLITIQUES INTERNES ET ENGAGEMENTS EN MILIEU DE TRAVAIL

Nos valeurs prennent racine dans notre milieu de travail. En tant qu'organisation certifiée Fairtrade, nous disposons de politiques et de processus qui soutiennent ces engagements, notamment notre Code d'éthique et de conduite, nos pratiques d'équité en emploi et de traitement équitable, nos mesures de santé et de sécurité, nos politiques contre le harcèlement et la discrimination, nos mesures de confidentialité et de protection des données, ainsi que nos processus de formation et de développement du personnel.

Au sein de notre organisation, nous nous engageons à maintenir un milieu de travail fondé sur la dignité, l'équité, le respect, l'accessibilité, la responsabilisation et la communication ouverte. Nous ne tolérons ni harcèlement, ni discrimination, ni intimidation, ni exclusion, ni violence.

COLLABORATION ET AMÉLIORATION CONTINUE

Un changement significatif n'est possible que par la collaboration. Nous collaborerons avec nos fournisseurs, nos partenaires producteurs, les travailleuses et travailleurs, notre clientèle, les organisations Fairtrade, les organisations de la société civile et d'autres parties prenantes afin de mieux comprendre les risques, les iniquités et les obstacles, et de dégager des moyens concrets de prévenir et de corriger les préjudices.

Nous utilisons les données et la rétroaction des parties prenantes pour orienter nos priorités, mesurer nos progrès et renforcer continuellement notre approche.

GOVERNANCE ET REDDITION DE COMPTES

La supervision de cet engagement relève de la présidente d'Equifruit, appuyée par l'équipe de direction et les fonctions internes concernées. La direction est responsable de veiller à ce que ces engagements se reflètent dans nos activités, notre milieu de travail, nos relations avec les fournisseurs et la clientèle, ainsi que dans les communautés liées à nos activités.

SENSIBILISATION ET COMMUNICATION PUBLIQUE

Nous continuerons de sensibiliser notre personnel, nos partenaires d'affaires, notre clientèle et les autres parties prenantes aux droits humains, à la durabilité environnementale et à la JEDI. Nous intégrerons ces engagements à nos politiques, à nos procédures, à nos pratiques d'achat et à nos systèmes de gestion quotidiens, et nous communiquerons publiquement nos priorités et nos progrès au fil du temps.

Approuvé par : Jennie Coleman, présidente **Lieu :** Montréal, Canada **Date :** 27 juillet 2026